
QUESTIONNAIRE DE PRÉFAISABILITÉ

VERSION COMPLÈTE

**NOM DU
PLAN D'EAU :**

**NOM DU
PARCOURS :**



Réalisée
par :



Le plaisir de pagayer

En
collaboration
avec :



EauVive
Québec



VOILE QUÉBEC

Grâce à l'appui financier :

Québec

MISE EN CONTEXTE

Bienvenue dans la grande famille de La route bleue !

La route bleue, c'est le point de départ pour pratiquer une activité nautique non motorisée pour tous les niveaux, en famille ou entre amis. Ce projet est reconnu par le ministère de l'Éducation comme réseau national et porté par Canot Kayak Québec.

Le projet est développé en collaboration étroite avec Eau Vive Québec et Voile Québec permettant ainsi de représenter la majeure partie des pratiquantes et des pratiquants d'activités nautiques non motorisées et de partager nos expertises.

En favorisant une expérience écotouristique enrichissante, en bonifiant et en facilitant les accès aux plans d'eau, le tout dans un cadre écoresponsable, La route bleue est un gage de sécurité et de normalisation des parcours payables au Québec.

Sur le réseau La route bleue, les utilisateurs et utilisatrices naviguent sur des parcours validés et dotés d'une signalisation adaptée au niveau du parcours. Des outils et une cartographie interactive en ligne vous permettent de planifier adéquatement des sorties sur l'eau et de découvrir les environs.

Embarquez à la découverte de votre territoire.

Merci de votre confiance,

Emmanuel Laffrière
Directeur CKQ

SOMMAIRE

LES AXES DE DÉVELOPPEMENT 04
LES ÉTAPES DE PROJETS 05
L'OBJECTIF DU RAPPORT 06
LES CRITÈRES 07
VOTRE PROJET 08
FORCES, ENJEUX ET OPPORTUNITÉS 09
CRITÈRES GÉNÉRAUX 10
LA SÉCURITÉ 14
L'ACCESSIBILITÉ DURABLE 18
L'ÉDUCATION 24
L'ÉCOTOURISME 27
POUR LA SUITE 30
ANNEXES 31

LES 4 AXES DE DÉVELOPPEMENT

01. SÉCURITÉ

Chaque personne est responsable d'avoir le bon équipement et les compétences nécessaires pour naviguer sur un plan d'eau. Pour ce faire, l'accès à des renseignements précis et à des installations adaptées pour les utilisateur·rice·s est essentiel. C'est pourquoi La route bleue met un ensemble d'outils et de formations à la disposition des utilisateur·rice·s, en plus de s'assurer que chaque parcours proposé soit vérifié et développé selon des critères de sécurité rigoureux.

03. ÉDUCATION

La promotion des bonnes pratiques et la compréhension des écosystèmes visités lors de la pratique d'activités nautiques non motorisées sont des éléments primordiaux du projet. L'accès à de l'information et de la formation de qualité, en plus de la promotion et de la mise en valeur de l'histoire et du patrimoine des plans d'eau sont essentiels. La route bleue est un outil pour aider la population québécoise à connecter avec son identité et approfondir ses connaissances sur le territoire qu'elle visite. La route bleue est engagée à respecter les écosystèmes fragiles et à sensibiliser les gens aux principes Sans Trace pour offrir des expériences agréables aux utilisateur·rice·s des plans d'eaux en harmonie avec la faune et la flore.

02. ACCESSIBILITÉ DURABLE

En développant des parcours pour tous les types d'embarcations et tous les niveaux de pagayeur·euse·s, La route bleue s'adresse à tous·te·s. L'accessibilité repose sur des infrastructures adéquates et une bonne analyse de la capacité d'accueil. La pérennisation des accès aux berges se réalise grâce à un accompagnement des acteurs du milieu dans la création et l'entretien des accès. Pour répondre aux besoins des Québécoises et des Québécois. La route bleue adresse les enjeux entourant la privatisation des accès. Cette motivation guide la création de parcours pour permettre une cohabitation structurée entre les différents usager·ère·s.

04. ECOTOURISME

La route bleue s'inscrit dans un tourisme responsable et durable : respectueux de l'environnement et en harmonie avec les communautés. En plus d'être développés en concertation avec le savoir-faire des acteurs des milieux d'accueil, les parcours mettent en valeur des attraits écotouristiques de leurs régions, les services de guidage, de navette et de location d'embarcation. En invitant les Québécois et Québécoises à redécouvrir leur territoire en explorant leurs plans d'eau, La route bleue contribue à l'épanouissement d'un tourisme d'aventure québécois dynamique.



LES ÉTAPES DE PROJET

1. CONCERTATION

Présentation de La route Bleue.
Création de comités de travail pour le développement de parcours.
Recherche de financement.

3. PRODUCTION

Réalisation des mises à niveau.
Signature des ententes.
Plan d'urgence.
Cartographie et signalisation.

5. PÉRENNISATION

Accompagnement post-lancement.
Audit du parcours à tous les 3 ans.

2. CARACTÉRISATION

Questionnaire de préféabilité.
Rapport de préféabilité.
Caractérisation.
Rapport de caractérisation.

4. LIVRAISON

Intégration du parcours sur le site web de La route bleue.
Affichage de la signalisation.
Lancement et promotion.

OBJECTIF DU QUESTIONNAIRE

L'objectif de ce questionnaire est de récolter l'information nécessaire à l'élaboration des premières étapes du processus de création de vos parcours de La route bleue dans votre région. Cette étape marque le début de votre aventure La route bleue.

L'équipe d'expertise technique utilisera votre questionnaire complété, ses outils de géomatique et une recherche sur les habitudes actuelles des payeurs et payeuses dans le secteur pour produire le rapport de préfaisabilité. Ce rapport déterminera si la création d'un parcours de La route bleue est possible selon vos attentes ou si le trajet doit être modifié pour mieux répondre aux critères et à votre vision de développement. Le rapport de préfaisabilité contiendra aussi le niveau de difficulté estimé de votre parcours et une foule d'autres informations qui serviront de base à nos conseillers à la caractérisation avant d'aller sur le terrain.

L'analyse vous sera présentée lors d'une rencontre en visioconférence et le rapport vous sera transmis tout suite après. La présentation comprendra le premier jet de la carte interactive et permettra de valider certaines informations avant d'entamer la prochaine étape.

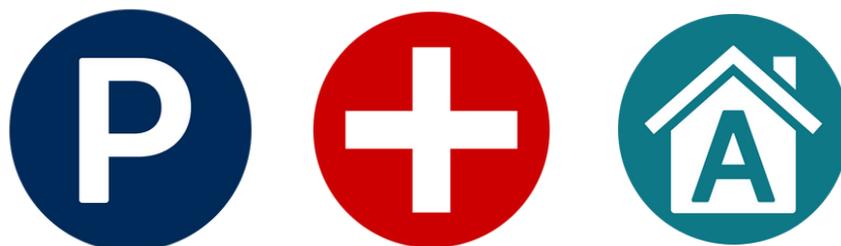
L'étape suivante est habituellement la caractérisation sur le terrain lors de la prochaine saison payable et de la présentation de ce rapport à l'automne suivant.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

L'analyse complète d'un parcours La route bleue est basée sur le Cahier des critères qui vous a été présenté en début de projet. Ces critères permettent de standardiser le niveau minimal qu'un payeur ou payeuse devrait avoir avant de s'aventurer sur un parcours, ainsi que de vous guider vers les mises à niveau obligatoires permettant la création d'un parcours La route bleue.

En tenant compte de la classe d'une rivière ou de la zone d'un plan d'eau ouvert, ainsi qu'une série d'autres critères (ex.: présence de portage, stationnement, sortie d'urgence) les parcours de La route bleue sont classés selon 4 niveaux, de débutants à experts.

L'évaluation du parcours, les mises à niveau et les recommandations qui vous seront proposées dans le rapport de préféabilité sont donc en lien direct avec les éléments composant le cahier des critères de La route bleue. Il se veut un outil de référence pour toutes les étapes du projet.



VOTRE PROJET

- **Coordonnateur régional:**

- **Organisme:**
- **Personne ressource:**
- **Contact:**

- **Responsable du parcours:**

- **Organisme:**
- **Personne ressource:**
- **Contact:**

INFORMATIONS GÉNÉRALES:

Décrivez-nous la vision de votre projet de **La route bleue** en quelques lignes:

FORCES, ENJEUX ET OPPORTUNITÉS

Veillez répondre en quelques lignes aux trois points suivants en réfléchissant aux quatre axes de **La route bleue**, présentés à la page 4 :

- **Points forts :**

- **Enjeux envisagés:**

- **Opportunités à ne pas manquer:**

GÉNÉRALE



La section GÉNÉRALE de ce questionnaire a pour but de bien comprendre le contexte entourant ce qui est déjà en place autour de votre offre payable actuelle dans votre région.

Il est important de connaître ce qui est déjà en place sur votre site de mise à l'eau: possédez-vous des assurances, est-ce que les SMU de votre région sont au courant que des pratiquantes et pratiquants se promènent sur votre plan d'eau, est-ce que des affiches sont déjà en place, etc.?

Il est donc primordial que vous remplissiez cette section au meilleur de vos connaissances.



EST-CE QUE LE GESTIONNAIRE (VILLES ET MUNICIPALITÉS) DES SITES DE MISES À L'EAU PRÉVUS POSSÈDENT LES DOCUMENTS D'ASSURANCES SUIVANTS:

- ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE AVEC UNE COUVERTURE D'AU MOINS 2M\$
- ASSURANCE POUR ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS
- UNE ASSURANCE ACCIDENTS

EST-CE QUE LES INTERVENANTS RÉGIONAUX GÉRANT LES SERVICES D'INTERVENTION D'URGENCE ONT UN PLAN D'URGENCE ACTIF INCLUANT LES SITES D'ACCÈS AUX ACTIVITÉS DE PLEIN AIR?

- OUI
- NON

JE COMPREND QUE TOUS LES MISES À L'EAU, LES SORTIES D'URGENCE, LES SENTIERS, LES STATIONNEMENTS, LES CAMPEMENTS ET LES AIRES DE REPOS DE NOTRE PARCOURS DEVRONT ÊTRE SITUÉS SUR DES PROPRIÉTÉS PUBLIQUES AVEC ENTENTE SIGNÉE.

****POSSIBILITÉ D'ÊTRE SITUÉ SUR UNE PROPRIÉTÉ PRIVÉE AVEC ENTENTE SIGNÉE****

- JE COMPREND



EST-CE QUE UNE CARTOGRAPHIE STATIQUE OU EN LIGNE EXISTE DÉJÀ POUR VOTRE PARCOURS?

Le cas échéant, veuillez joindre les documents avec ce questionnaire.

- OUI
- NON

EST-CE QUE DES PANNEAUX D'ACCUEIL SONT DÉJÀ PRÉSENTS SUR VOS SITES DE MISES À L'EAU ?

Le cas échéant, veuillez joindre les documents avec ce questionnaire.

- OUI
- NON

EST-CE QUE DES INFORMATIONS SUR LES BONNES PRATIQUES DE PAGAIE SONT DISPONIBLES AUX PANNEAUX D'ACCUEIL, SUR LA CARTE STATIQUE ET SUR UNE CARTE INTERACTIVE ?

- OUI
- NON

EST-CE QU'IL EST PERMIS AUX UTILISATEUR·TRICES ACTUEL·LES ET FUTUR·ES D'UTILISER LEUR PROPRE EMBARCATIONS SUR VOS SITES DE MISES À L'EAU ?

- OUI
- NON



EST-CE QUE DES INFORMATIONS SUR LES PRATIQUES SANS TRACE SONT DISPONIBLES SUR LES SITES DE MISES À L'EAU ET LES AIRES DE REPOS DE VOTRE PARCOURS?

- OUI
- NON

QUELLE EST LA QUALITÉ DE L'EAU SUR VOTRE PARCOURS?

La qualité de l'eau se mesure en UCF/1000ml (Unité de Coliformes Fécaux). Des mesures UCF devraient être faites aux endroits les plus à risque sur un itinéraire déterminé dans un projet de La route bleue pour assurer la sécurité des utilisateurs.

- Moins de 200 UCF/100ml en tout temps
- Généralement moins de 200 UCF/100ml et parfois entre 200 et 1000 UCF/100ml
- Moins de 1000 UCF/100ml en tout temps
- Généralement moins de 1000 UCF/100ml et parfois à plus de 1000 UCF/100ml
- Généralement plus de 1000 UCF/100ml
- Données indisponibles

EST-CE QU'UN MÉCANISME D'AVERTISSEMENT À LA POPULATION EXISTE LORSQUE LA QUALITÉ DE L'EAU N'EST PAS PROPICE AUX ACTIVITÉS NAUTIQUES?

- OUI
- NON

Explications :

SÉCURITÉ



La section SÉCURITÉ de ce questionnaire a pour but de bien comprendre le type de parcours de La route bleue que vous désirez mettre en place dans votre région.

Il est important de bien comprendre votre milieu et ses utilisateurs et utilisatrices, pour être en mesure de le proposer le bon type de parcours avec des niveaux de difficultés adéquats.

Connaître les acteurs déjà en place au niveau de la gestion des risques dans votre région est aussi un atout.

Il est donc primordial que vous remplissiez cette section au meilleur de vos connaissances.



VOTRE PARCOURS SE SITUE DANS QUEL TYPE DE MILIEU?

- Eau calme (courant de moins de 2,5 km/h)
- Eau vive
- Marin (influencé par la marée)
- Plusieurs types de milieu

QUEL TYPE DE PARCOURS ENVISAGEZ-VOUS?

- Boucle
- Aller-retour
- Aller simple avec navette pour le retour
- Plusieurs types de parcours

QUELLE EST, EN KILOMÈTRES, LA LONGUEUR PRÉVUE ET POTENTIELLE DE VOTRE PARCOURS?

- Prévus:
- Potentielle:

QUELLE EST LA PÉRIODE DURANT LAQUELLE LE PARCOURS EST ACCESSIBLE?

- Début:
- Fin:



D'APRÈS VOUS, À QUI S'ADRESSE VOTRE PARCOURS ?

- **Débutants**

- Pagayeur·euses souvent néophytes et généralement sans formation ayant une connaissance limitée des risques liés à l'activité et au milieu de pratique.

- **Intermédiaires**

- Pagayeur·euses ayant une expérience limitée et des formations de base lui permettant d'intégrer dans sa pratique les éléments de sécurité liés à l'activité.

- **Avancés**

- Pagayeur·euses avec des connaissances élargies du milieu, une pratique régulière et des formations en adéquation avec le milieu de pratique. Les pagayeur·euses savent identifier et éviter les risques.

- **Experts**

- Pagayeur·euses avec une compréhension et une lecture fines des éléments dynamiques pouvant influencer la pratique de l'activité dans le milieu donné. Les pagayeur·euses possèdent des compétences de haut niveau leur permettant des manœuvres difficiles dans des conditions exigeantes.



QUEL EST LE NIVEAU D'ACHALANDAGE DE BATEAUX MOTEURS SUR LE PARCOURS ?

Se référer aux moments les plus achalandés durant la saison de pratique.

- Très achalandé
- Achalandé
- Peu achalandé
- Aucun bateau moteur

EST-CE QUE DES OBSTACLES OU DES DANGERS ONT DÉJÀ ÉTÉ IDENTIFIÉS SUR LE PARCOURS?

- Oui
- Non

Explications:

QUI EST L'INTERVENANT RESPONSABLE DE RÉAGIR EN CAS D'URGENCE SUR VOTRE PLAN D'EAU?

EST-CE QUE DE LA DOCUMENTATION SUR LA SÉCURITÉ EN LIEN AVEC LE PARCOURS A DÉJÀ ÉTÉ DÉVELOPPÉE?

Le cas échéant, veuillez joindre les documents .pdf avec ce questionnaire.

- Oui
- Non

Explications:

ACCESSIBILITÉ DURABLE



La section ACCESSIBILITÉ DURABLE de ce questionnaire a pour but d'identifier les ressources et infrastructures déjà aménagées et disponibles sur le parcours de La route bleue que vous désirez mettre en place.

Les infrastructures publiques jouent un rôle majeur dans la proposition d'une expérience agréable, mais surtout pour la pérennisation à long terme de votre parcours.

Des ententes officielles avec les acteurs locaux sont aussi possibles. Elles sont même parfois préférables, car elles permettent d'offrir des services facilitant l'accessibilité aux néophytes.

Il est donc PRIMORDIAL que vous remplissiez cette section au meilleur de vos connaissances.



COMBIEN DE MISES À L'EAU AVEZ-VOUS PRÉVUES SUR VOTRE PARCOURS ?

QUELLE EST L'ADRESSE DU POINT DE DÉPART OU QUELLES SONT LES COORDONNÉES GPS DU POINT DE DÉPART?

Les coordonnées GPS se trouvent facilement sur Google Map, en cliquant à droite sur le site de votre point de départ

- Adresse:
- Coordonnées GPS:

QUEL EST LA TENURE DES MISES À L'EAU?

- Privée
- Publique
- Mixte :

QUEL EST L'ÉTAT DES MISES À L'EAU?

- Excellent
- Bon
- Passable
- À aménager :



QUEL EST LE NIVEAU D'ACHALANDAGE DES MISES À L'EAU DURANT LES FINS DE SEMAINE ESTIVALES?

- Bondé
- Achalandé
- Peu achalandée
- Données non disponibles

EST-CE QU'IL EXISTE DES CONFLITS D'USAGES SUR LES SITES DE MISES À L'EAU OU SUR LE PARCOURS QUE VOUS VOULEZ METTRE EN PLACE?

Un conflit d'usage est une situation dans laquelle plusieurs acteurs sont en opposition pour profiter d'un espace ou d'une ressource.

- Oui
- Non
- Commentaires:

EST-CE QU'UN OU DES STATIONNEMENTS SONT MIS À LA DISPOSITION DES UTILISATEUR·TRICES À VOS MISES À L'EAU?

- Oui
- Non

QUEL EST LE NIVEAU D'ACHALANDAGE DES STATIONNEMENTS DURANT UNE FIN DE SEMAINE LA SAISON ESTIVALE?

- Bondés
- Achalandés
- Peu achalandés
- Données non disponibles



QUEL EST L'HORAIRE D'ACCESSIBILITÉ AUX STATIONNEMENTS DE VOTRE PARCOURS?

EST-CE QU'IL EXISTE DES INSTALLATIONS DE RECHARGE POUR LES VOITURES ÉLECTRIQUES SUR VOS SITES DE STATIONNEMENTS?

- Oui
- Non
- Commentaires :

EST-CE QU'UN CENTRE D'ACCUEIL EST DÉJÀ PRÉSENT POUR LES UTILISATEUR-TRICES DE VOTRE PARCOURS?

Un centre d'accueil est défini par un point de service défini où des usagers.ères peuvent obtenir des renseignements sur le parcours.

- Oui
- Non

EST-IL POSSIBLE DE S'ARRÊTER SUR DES AIRES DE REPOS DURANT LE PARCOURS?

Une aire de repos se définit comme un endroit facilement accostable en tout temps avec ou sans installations bâties, exempte de hautes herbes et arbustes avec une superficie pouvant accueillir des groupes indépendants les uns des autres pour des activités que l'on peut associer à une pause lors de l'activité.

- Oui
- Non



EST-CE QUE DES SERVICES DE LOCATION D'EMBARCATIONS SONT OFFERTS SUR PLACE?

- Oui
- Non
- Partenaires possibles?

EST-CE QU'UN SERVICE DE NAVETTE OU UN SERVICE DE TRANSPORT COLLECTIF PASSE À PROXIMITÉ DE VOTRE PARCOURS?

- Navette
- Transport collectif
- Les deux
- Aucun service



EST-CE QUE VOTRE ORGANISME/MUNICIPALITÉ À DÉJÀ ENTAMÉ UNE RÉFLEXION SUR L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE POUR SES INSTALLATIONS?

- Oui
- Non

Explications:

EST-CE QUE DES ORGANISMES OU DES COMPAGNIES OFFRENT DÉJÀ DES SERVICES POUR LES PERSONNES À MOBILITÉS RÉDUITES SUR VOTRE PARCOURS?

- Oui
- Non

Organismes:

EST-CE QUE DE LA DOCUMENTATION SUR L'ENJEU DE L'ACCESSIBILITÉ EN LIEN AVEC LE PARCOURS A DÉJÀ ÉTÉ DÉVELOPPÉE?

Le cas échéant, veuillez joindre les documents .pdf avec ce questionnaire.

- Oui
- Non

ÉDUCATION



La section ÉDUCATION de ce questionnaire va permettre d'identifier le potentiel d'apprentissage pour les utilisatrices et utilisateurs qui viendront profiter du parcours La route bleue de votre région.

Prendre conscience des infrastructures, organismes et composantes environnementales présents dans votre région est important dans la réflexion sur les parcours possibles. Cette étape vise aussi à soulever des améliorations possibles pour rendre l'expérience des pratiquantes et pratiquants plus agréable.

La section ÉDUCATION comprend aussi un accompagnement concernant l'éducation aux bonnes pratiques sur l'eau et autour de l'eau pour les utilisateurs et utilisatrices par l'équipe de La route bleue. Cela se fait à travers le service de cartographie, mais aussi des possibilités de formation sur l'eau.



QUEL ORGANISME DE BASSIN VERSANT (OBV) OU LA ZONE D'INTERVENTION PRIORITAIRE (ZIP) EST RESPONSABLE DU COURS D'EAU SUR LEQUEL LE PARCOURS SE TROUVE?

EST-CE QUE DES FORMATIONS SUR D'AUTRES TYPES D'ACTIVITÉS DE PLEIN AIR SONT DÉJÀ ORGANISÉES DANS VOTRE RÉGION?

Randonnée, vélo de montagne, vélo de route, ski de fond, ski alpin, etc.

- Oui
- Non

Descriptions des services:

EST-CE QUE DES FORMATIONS SUR LES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS NAUTIQUES NON-MOTORISÉES SONT DÉJÀ ORGANISÉES DANS LA RÉGION?

Canot, kayak, SUP, voile, kite, plongée sous-marine, etc.

- Oui
- Non

Descriptions des services:

EST-CE QUE DE LA DOCUMENTATION SUR L'ÉDUCATION EN LIEN AVEC LE PARCOURS A DÉJÀ ÉTÉ DÉVELOPPÉE?

Le cas échéant, veuillez joindre les documents .pdf avec ce questionnaire.

- Oui
- Non



EST-CE QUE LE PARCOURS PASSE PAR DES MILIEUX IDENTIFIÉS COMME FRAGILES D'UN POINT DE VUE ENVIRONNEMENTAL?

- Oui
- Non

Veillez spécifier:

EST-CE QUE DES SECTEURS OU DES ZONES LE LONG DE VOTRE PARCOURS SONT DES AIRES PROTÉGÉES PAR UN RÈGLEMENT OU UNE LOI?

- Oui
- Non

Veillez spécifier:

EST-CE QUE DES STATIONS DE LAVAGE POUR EMBARCATIONS SONT ACCESSIBLES À PROXIMITÉ DE VOTRE PARCOURS?

- Oui Le lavage est-il obligatoire?
- Non

EST-CE QUE LE PARCOURS COMPORTE DES PARTICULARITÉS LIÉS À LA FAUNE ET LA FLORE?

Espèces en périls ou en dangers, espèces exotiques envahissantes, espèces emblématiques, etc.

- Oui
- Non
- Données indisponibles

Explications:

ÉCOTOURISME



La section ÉCOTOURISME de ce questionnaire cherche à comprendre l'état actuel du tourisme dans la région où vous souhaitez implanter votre parcours de La route bleue.

Prendre conscience des infrastructures ou des organismes déjà en place dans votre région est important dans la réflexion sur les parcours possibles. Cette étape vise aussi à soulever des améliorations possibles pour rendre l'expérience des pratiquants et des pratiquantes plus agréable.

Dans la section ÉCOTOURISME, il est important de comprendre vos aspirations en matière de tourisme responsable. Le but étant de vous aider à bien harmoniser les efforts régionaux pour le développement d'un tourisme respectueux.



EST-CE QUE LE PARCOURS COMPORTE DES ATTRAITS PARTICULIERS? SI OUI, VEUILLEZ NOUS EN FAIRE UNE COURTE DESCRIPTION:

- Géologiques :
- Historiques :
- Premières Nations :
- Artistiques :
- Patrimoniaux :

EST-CE QUE DES ORGANISMES, DES PANNEAUX, DES OUTILS TECHNOLOGIQUES, DES ÉVÈNEMENTS PONCTUELS OU RÉCURENTS D'INTERPRÉTATION SUR LES DIFFÉRENTS ATTRAITS DE LA RÉGION SONT DÉJÀ EN PLACE SUR VOTRE PARCOURS?

Musés, centre d'interprétation, audio-guide, sorties guidées, écoles, groupes communautaires, etc.

- Oui
- Non

Descriptions:

EST-CE QUE DES SERVICES RELIÉS AU TOURISME AUTOCHTONE SONT DISPONIBLES DANS VOTRE RÉGIONS?

- Oui
- Non

Partenaires possibles:



EST-CE QUE VOTRE ASSOCIATION TOURISTIQUE RÉGIONAL (ATR) FAIT LA PROMOTION DE VOS ACTIVITÉS NAUTIQUES ACTUELLEMENT?

- Oui
- Non

Partenaires possibles:

EST-CE QUE DES ENTREPRISES DE TOURISME D'AVENTURE OFFRENT DES SERVICES DE GUIDES SUR VOTRE PARCOURS?

Une sortie guidée peut permettre à des utilisateurs n'ayant pas tout à fait le niveau d'expérience nécessaire de sortir dans des milieux plus avancés.

- Oui
- Non

Partenaires possibles:

EST-CE QUE DE LA DOCUMENTATION SUR L'ÉCOTOURISME EN LIEN AVEC LE PARCOURS A DÉJÀ ÉTÉ DÉVELOPPÉE?

Le cas échéant, veuillez joindre les documents .pdf avec ce questionnaire

- Oui
- Non

POUR LA SUITE...

Voici ce qui vous attend dans les prochaines étapes de création de votre parcours de La route bleue:

- L'équipe d'expertise technique prendra le temps de bien analyser votre questionnaire de pré faisabilité. Il est possible d'être contacté pour obtenir des clarifications.
- La rédaction du rapport de pré faisabilité. Pour ce faire, une analyse de vos réponses, en relation avec le cahier des critères de La route bleue sera effectuée. Le rapport contiendra le niveau de difficulté de votre parcours et sa faisabilité.
- Production d'une carte interactive qui servira de base pour la caractérisation qui sera effectuée lors de la prochaine saison payable (mai à octobre).
- Évaluation du nombre de jours nécessaires pour faire la caractérisation de votre parcours, ce qui permettra de vous remettre une soumission officielle.



ANNEXES

LES TYPES DE MILIEUX

Le milieu de pratique est le premier élément observé dans l'évaluation d'un parcours pagayable. Son évaluation est très importante pour attribuer le bon niveau de difficulté du parcours. Il est à noter que l'environnement nautique est dynamique (facteurs environnementaux, distance, etc.) et que le niveau de difficulté d'un parcours peut varier en fonction de ces facteurs.

EAU CALME

Plans d'eau douce généralement fermés. Ex.: lacs, réservoirs, rivières sans rapides (courant faible). Bien que cet environnement soit généralement plus clément, les conditions sur une grande étendue d'eau douce peuvent être exigeantes.

EAU VIVE

Rivières possédant un courant important ne permettant pas de faire la rivière en aller-retour. Présence de rapides de niveaux faciles à très difficiles. Plus la difficulté augmente, plus les manœuvres deviennent techniques et les compétences nécessaires.

MARIN

L'environnement marin est constitué de tous les plans d'eau impactés par les marées. Sur le fleuve Saint-Laurent, les marées se font ressentir à partir de Trois-Rivières. Dans ce milieu, la température de l'eau peut être froide même en plein été.

LES ZONES DE DIFFICULTÉS

Veillez consulté l'annexe du **Cahier des Critères** pour avoir les définitions complètes.

ZONE 0

Description: Petite zone de pratique délimitée qui est surveillée par une personne externe à l'activité.

Niveau de difficulté: Novice.

ZONE 1

Description: Petit lac ou cours d'eau à faible débit.

Niveau de difficulté: Débutant.

ZONE 2

Description: Littoral, grand lac ou réservoir modérément exposé avec de fréquentes opportunités de débarquement facile et de courtes traversées.

Niveau de difficulté: Intermédiaire.

ZONE 3

Description: Plan d'eau exposé où l'on trouve des passages plus exigeants. On peut y rencontrer une combinaison d'éléments tels que des courants forts, des vents soutenus, une houle significative ou une mer agitée.

Niveau de difficulté: Avancé.

ZONE 4

Description: Région isolée et soumise à un climat sévère.

Niveau de difficulté: Expert.

LA CLASSIFICATION DES RAPIDES

Veillez consulté l'annexe du **Cahier des Critères** pour avoir les définitions complètes.

CLASSE I

Relief du rapide: Courant apparent, peu turbulent, avec des ondulations et de petites vagues.

Navigation: Se négocie très facilement et les courants sont légers à modérés. Les rares obstacles sont repérables à l'avance, simples et facilement évitables.

CLASSE II

Relief du rapide: Rapides simples avec des passages larges, clairs et dégagés qui sont évidents.

Navigation: Des manœuvres occasionnelles peuvent être nécessaires, mais les obstacles, roches et petites vagues, seuils et rouleaux sont petits et facilement évitable même si présents dans le courant principal.

CLASSE III

Relief du rapide: Rapides modérés avec des vagues de bonnes amplitudes pouvant déferler, mais prévisibles. Les obstacles sont difficiles à éviter sans action délibérée.

Navigation: Le courant principal est généralement ininterrompu, mais le meilleur passage n'est pas toujours évident.

CLASSE IV

Relief du rapide: Des rapides intenses, puissants, mais prévisibles nécessitant une navigation rigoureuse dans des eaux turbulentes.

Navigation: Selon la rivière, elle peut présenter de vagues ou rouleaux imposants inévitables, ou des passages étroits exigeant de la précision.

CLASSE V

Relief du rapide: Rapides navigables présentant des caractéristiques très violentes, comme un courant extrêmement turbulent, de grosses déferlantes imprévisibles, des cassures importantes ou des obstacles très dangereux.

Navigation: Mouvement d'eau très complexe parsemé par des obstacles majeurs et incontournables.

CLASSE VI

Relief du rapide: Rapides innavigables, ou pratiquement, présentant des caractéristiques très violentes, comme un courant extrêmement turbulent, de grosses déferlantes imprévisibles, des cassures importantes ou des obstacles très dangereux.

Navigation: Rapide généralement infranchissable (jusqu'à preuve du contraire) en raison de son extrême difficulté, son imprévisibilité ou sa dangerosité.

CLASSIFICATION DES PARCOURS PAGAYABLES

Veillez consulté l'annexe du **Cahier des Critères** pour avoir les définitions complètes.

CLASSE 0

Rivière: aucun rapide.

Parcours mixte: les lacs ont de petites surfaces où la configuration des lacs est telle que l'on navigue en eaux protégées sur une partie importante du trajet. Les portages sont courts et entretenus.

CLASSE 1

Rivière: parcours généralement composé de rapides de classe I et/ou moins de 5 % de la section est composé de rapides de classe II et plus.

Parcours mixte: quelques lacs de la section ont des surfaces importantes pouvant offrir une emprise au vent, rendant la navigation modérément exigeante à certains endroits sur le trajet.

CLASSE 2

Rivière: Section généralement composée de rapides de classe II et moins, et/ou moins de 5 % du parcours est composé de rapides de classe III et plus.

Parcours mixte: quelques grands lacs peuvent composer le parcours et/ou les portages peuvent être longs, mais bien entretenus et dégagés. Les passages entre 2 lacs par un ruisseau peuvent nécessiter de la cordelle ou du halage.

CLASSE 3

Rivière: parcours généralement composé de rapides de classe III et moins, et/ou moins de 5 % du parcours est composé de rapides de classe IV et plus.

Parcours mixte: plusieurs grands lacs ou réservoirs composent au moins 50 % du circuit. Les traversées sont exposées à des vents modérés à forts, à des vagues et des accostages difficiles.

CLASSE 4

Rivière: parcours généralement composé de rapides de classe IV et moins, et/ou plus de 5 % du parcours est composé de rapides de classe V et plus.

Parcours mixte: composé presque totalement de grands plans d'eau où les traversées sont exposées à de très forts vents.

CLASSE 5

Rivière: parcours généralement composé de rapides de classe 5 et moins. Peut aussi comporter des classe 6.

PROGRAMME DE FORMATION

Veillez consulté les sites web des fédérations concernées pour avoir plus de détails sur les formations.

CANOT KAYAK QUÉBEC

Plusieurs formations sont offertes par Canot Kayak Québec:

- Canot d'eau calme
- Canot d'eau vive
- Rabaska
- Kayak de mer et récréatif
- Instructeurs (canot et kayak)
- Sécurité et sauvetage en rivière (CSRQ)
- Pagaie pour tous

EAU VIVE QUÉBEC

Plusieurs formations sont offertes par Eau Vive Québec:

- Kayak d'eau vive et récréatif
- Planche à pagaie
- Rafting
- Instructeurs (SUP, kayak et rafting)
- Sécurité et sauvetage en rivière (CSRQ)

VOILE QUÉBEC

Plusieurs formations sont offertes par Voile Québec:

- VOILECAN
- Croisières
- Navigation
- Complémentaires

***Merci pour
votre confiance !***

CONTACT :

Expertise technique

expertise.technique@canot-kayak.qc.ca

Équipe La route bleue

contact@laroutebleue.ca

Réalisée
par :



Le plaisir de pagayer

En
collaboration
avec :



**EauVive
Québec**



VOILE QUÉBEC

Grâce à l'appui financier :

Québec